

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 32 Statistiques			
Code	SOCM2B32STAT	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luc DOCHY (luc.dochy@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et pratique, à mettre en œuvre une démarche de recherche en sciences sociales, en ce compris le traitement des résultats.

Le cours vise donc également la capacité d'analyser avec esprit critique toute démarche de recherche ou enquête existante.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

Définir les différentes étapes d'une méthode de recherches

Décrire, résumer, interpréter et évaluer une enquête existante.

Concevoir une recherche en sciences sociales en utilisant la méthodologie adaptée.

Interpréter les résultats obtenus.

Rédiger un rapport de résultats d'enquête.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM2B32STAT Statistiques et méthodes de recherche

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B32STAT Statistiques et méthodes de recherche

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistiques et méthodes de recherche			
Code	23_SOCM2B32STAT	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc DOCHY (luc.dochy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et pratique, à mettre en œuvre une démarche de recherche en sciences sociales, en ce compris le traitement des résultats.

Le cours vise donc également la capacité d'analyser avec esprit critique toute démarche de recherche ou enquête existante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

Définir les différentes étapes d'une méthode de recherches
Décrire, résumer, interpréter et évaluer une enquête existante.
Concevoir une recherche en sciences sociales en utilisant la méthodologie adaptée.
Interpréter les résultats obtenus.
Rédiger un rapport de résultats d'enquête.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthode de recherches en sciences sociales.
- Notions de statistique descriptive (vocabulaire spécifique, distributions, fréquences absolues et relatives, mesures de tendances centrales, graphes ...).

Réalisation d'une enquête par petits groupes et présentation des résultats.

Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques sera assurée sous la forme d'un exposé magistral.

En suite, le cours s'inscrit dans la pédagogie du projet dont l'objet est la réalisation d'une enquête.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de remédiation si nécessaire. Guidance de l'enseignant pendant la réalisation de l'enquête. Disponibilité de l'enseignant (par mail, permanences)

Ouvrages de référence

ALBARELLO (L.) et al., Statistique descriptive, un outil pour les praticiens-chercheurs, 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 2007, 174 p.

DE CORTE (J.-M.), Statistiques vol.1 : statistiques descriptives, UMH, Mons, 2006, 66p.

HOLVOET (A.), Syllabus du cours de statistiques, HELHO, Tournai, version 2005 (en deux parties).

QUIVY (R.) et VAN CAMPENHOUDT (L.), Manuel de recherche en sciences sociales, 3ème édition, Dunod, Paris, 2006, 256p.

SPIEGEL (M.-R.), Statistiques, Dunod, Paris, 2002, 148p.

Supports

Syllabus théorique

Syllabus d'exercices

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera en continu, sur base de la participation au cours et sur base de l'exercice pratique d'enquête réalisé par les étudiants. Le travail écrit et la présentation orale sont évalués. L'activité est non-remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Au Q3, l'examen écrit portera sur le syllabus (théorie et exercices). Les étudiants seront admis à l'examen s'ils remettent la synthèse écrite (5 à 10 p) de leur travail d'enquête. Si le travail est jugé insuffisant, 5 points seront retirés de la cote de l'examen.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).